Instructions et conseils pour le choix des options

Tous les étudiants inscrits en ID, IF et SITN, à l'exception de ceux qui suivent la formation en apprentissage, doivent en début d'année effectuer le choix de leurs options. Voici la procédure à suivre, résumé de celle qui a été présentée lors de la réunion de rentrée.

- 1. Accédez au site http://www.dauphine.fr/poleinfo3, et cliquez sur l'onglet Intranet.
- 2. Entrez votre login et votre mot de passe : le login est votre email, celui que vous avez fourni quand vous avez téléchargé le dossier de candidature ; votre mot de passe est (initialement) votre email. Si vous avez un doute sur l'email, contactez le responsable de votre formation. Après la connexion, vous voyez votre fiche personnelle, celle qui contient les données vous concernant
- 3. Accédez à l'option *Modifiez mes données personnelles* : vous devez impérativement transmettre une photo numérisée, et changer votre mot de passe.
- 4. À partir de la fiche personnelle, accédez ensuite au choix *Mes préférences*. Vous voyez la liste des cours proposés par le pôle info 3 : indiquez une préférence pour les cours.

Quelques règles:

- a) Les cours obligatoires de votre Master doivent avoir une préférence maximale ;
- b) Saisissez la préférence maximale pour un total de 45 ECTS : idéalement tous ces cours vous seront attribués ;
- c) Indiquez la préférence « *intéressé* » pour au moins 15 ECTS supplémentaires, afin de nous laisser une marge dans l'affectation.

Suivez sinon les instructions qui se trouvent dans la page Web elle-même. Nous effectuerons l'affectation quelques jours avant le début des cours : ceux qui vous sont attribués apparaîtront dans votre fiche personnelle.

V. Gabrel (ID), M. Manouvrier (IF), C. Murat (SITN)